

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU à la CAPD du 14 novembre 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Enfin une CAPD dans le département du Gard ! Le SNUipp-FSU vous a alerté de ce dysfonctionnement : ce n'est pas la première fois qu'aucune CAPD ne se tient dans les deux premiers mois de la rentrée. Alors que dans les autres départements de l'académie, une CAPD de rentrée a eu lieu, pour le Gard : silence radio. Il a fallu vous interpellé plusieurs fois, vous envoyer un courrier intersyndical, pour qu'une réponse soit faite. Ce qui reste du dialogue social dans notre département s'accorde mal avec vos déclarations, vos bonnes intentions. Vous n'avez pas jugé utile de répondre à nos courriers. Vos services sont injoignables. Une telle situation est inacceptable en ces temps où, nous le constatons tous les jours dans les écoles, le mal-être des enseignants au travail et leurs difficultés grandissantes à exercer leur métier au quotidien sont très inquiétants.

Plus aucune médecine de prévention pour les personnels aujourd'hui, des enseignants exercent au détriment de leur santé, faute de réponse de l'Administration !

Le SNUipp exige des mesures concrètes pour garantir la santé, la sécurité, le bien-être au travail de tous les personnels.

Il y a urgence. Les choix faits par le gouvernement en matière de politique d'Education mènent à une dégradation tant des conditions d'exercice des enseignants que des conditions d'apprentissages des élèves dans nos écoles.

Pour apprendre, les élèves ont besoin de temps. Pour bien faire leur métier, les enseignants ont besoin de temps. Il faut du temps et du collectif pour réfléchir, concevoir, échanger, construire : les chercheurs l'attestent. Alors que le Ministère veut imposer, à marche forcée, de l'individualisation, de la standardisation qui ne bénéficieraient qu'à une élite, le SNUipp-FSU revendique pour tous la liberté d'enseigner, la liberté d'apprendre. Nous défendons encore et toujours un vrai projet pour l'Ecole Publique, au sein de laquelle chacun a une place parmi les autres, pour apprendre sereinement, grandir, s'émanciper.

Pour ce qui est des mesurettees annoncées hier par le Ministre, nous comptons sur vous, Monsieur le DASEN, pour faire en sorte que le moratoire sur les enquêtes soit effectif et pour que l'organisation du jour de décharge supplémentaire pour les Directeurs/trices se fasse rapidement. Nous souhaitons également avoir l'assurance que les réunions de Directeurs/trices se tiendront exclusivement sur temps de décharge et que tous les volontaires pourront y participer.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD, les affectations des Titulaires Départementaux se sont faites cette année, comme nous le craignons, dans l'opacité la plus totale, de manière inéquitable. Une fois encore, ce sont les enseignants, les équipes, les élèves qui pâtissent d'un choix de gestion de l'administration.

Pour ce qui est des départs en stage de formation pour l'année 2019/2020, le SNUipp-FSU n'est pas satisfait des « réunions proposées » par vos services, avec un simili dialogue... Pour l'offre de formation : sur plus de 3 000 enseignants dans le Gard, nous constatons qu'une cinquantaine seulement a postulé. Pourquoi si peu ? Serait-ce lié à un accès difficile pour s'inscrire, serait-ce dû à la lassitude d'avoir des avis défavorables, ou à la crainte de voir son stage annulé faute de remplaçants ?

De plus, où sont passées la transparence et l'équité pour le choix des départs ?

La formation est un droit. Comme chaque année le SNUipp-FSU renouvelle sa revendication d'une offre de formation qui s'appuie sur les besoins exprimés par les premiers concernés : les enseignants. Demandez par exemple l'avis des 700 collègues qui participent aux stages de liaison école-collège. L'exigence d'une formation de qualité ne se discute pas, elle s'impose !

Cette formation de qualité ne doit pas avoir lieu pendant les vacances, comme l'acte le décret du 8 septembre 2019. Cela arrangerait bien le Ministère et par ricochet la DSDEN : plus besoin de remplacer les enseignants qui bénéficient de formation... Une idée bien pratique pour le Ministre qui veut dicter de nouvelles méthodes pédagogiques sans avoir le budget lui permettant d'organiser des formations avec remplacement. Le SNUipp-FSU réaffirme son opposition à ce décret qui instaure une formation obligatoire non choisie. Cela représenterait un nouvel allongement du temps de travail, inacceptable. Les enseignant•es travaillent déjà pendant les vacances pour corriger, préparer leur classe.

Le contenu de la formation continue doit correspondre aux besoins exprimés par la profession et il est impératif qu'elle se déroule sur le temps de service.

Enfin, le SNUipp, au sein de la FSU, appelle à la grève le 5 décembre pour défendre le système de retraite de la Fonction Publique et s'opposer à la Réforme proposée par le gouvernement. Les enseignants du Gard ne sont pas dupes des éléments de langage du gouvernement et seront massivement dans la rue en décembre.

Les délégués du personnel SNUipp-FSU :

Dany BENEZET, Christophe BOISSIER, Mathilde CANET,
Laetitia MELLADO, Georges MICHEL et Myriam VERMALE